



Finances locales 2017

Les élus de petites villes prennent la parole

Alors que la loi de finances pour 2017 a été votée par le Parlement et que les élections présidentielle et législatives de 2017 retiennent l'attention de tous et cristallisent certains débats, l'APVF donne la parole aux maires de petites villes pour mieux connaître la réalité économique et financière de ces territoires, comprendre leurs décisions et leurs difficultés et relayer toutes leurs attentes pour 2017.

Pour ce 6^{ème} entretien, retrouvez Nathalie Nieson, Députée de la Drôme, Maire de Bourg-de-Péage



Nathalie Nieson

Députée de la Drôme

Maire de Bourg-de-Péage

En partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations



Carte d'identité de la ville

Commune : Bourg-de-Péage

Type d'EPCI : Communauté d'agglomération

Nombre d'habitants : 10 171

Budget de fonctionnement : 10.9 M€

Budget d'investissement : 4,7 M€

Nombre de budget annexe : 1



APVF : Quelle est la situation financière à Bourg-de-Péage ?

Nathalie Nieson : Le budget de la commune est au centre de tout. Certes, c'est un outil pour mettre en œuvre la politique municipale mais je considère qu'il ne peut y avoir de bonnes politiques sans un budget sain. Donc la situation financière de la commune est bonne mais c'est une attention de tous les jours et depuis plusieurs années déjà.

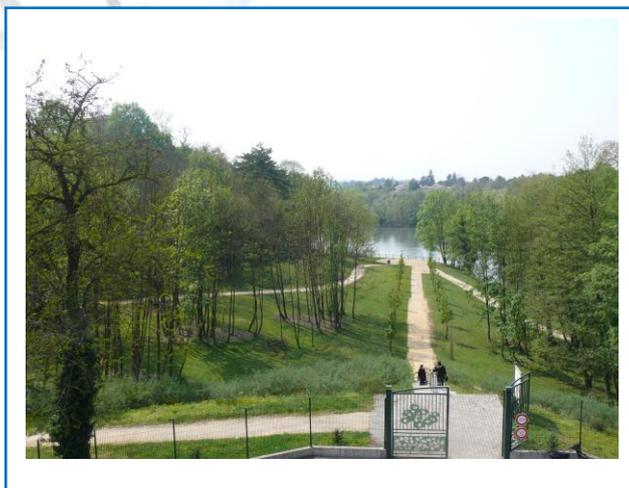
APVF : Ce n'est donc pas avec la baisse des dotations que vous avez entrepris une gestion rigoureuse ?

NN : Oui et non. Dès 2008, le risque d'un effet de ciseaux se faisait sentir, nos recettes n'augmentaient plus avec le même dynamisme alors que les dépenses, elles, progressaient régulièrement.

Du côté des recettes, je peux souligner que la fiscalité locale n'a pas augmenté depuis 1998 et, malgré la baisse des dotations, nous n'y toucherons pas.

En revanche, face à l'augmentation du coût de la vie, et je pense ici en particulier aux dépenses énergétiques, nous avons, dès 2008, décidé d'être particulièrement rigoureux dans nos dépenses engagées. Certaines économies mettent du temps à porter leur fruit, nous avons donc établi un vrai travail d'anticipation et de prospective.

Cependant, il faut admettre que la baisse des dotations a accru notre vigilance et nos efforts, et a nécessité une accélération de nos économies. Nous devons y faire face, même si la tâche n'est pas aisée.



APVF : Avez-vous du renoncer à certains investissements ?

NN : Oui, l'équation est simple : la baisse de DGF sur le mandat représente -1.8 million d'euros, nous avons un projet d'éco-quartier d'un million d'euros, nous avons donc dû y renoncer. Il n'y a pas de solution miracle, nous avons fait le choix de ne pas dépenser l'argent que la commune n'a pas.

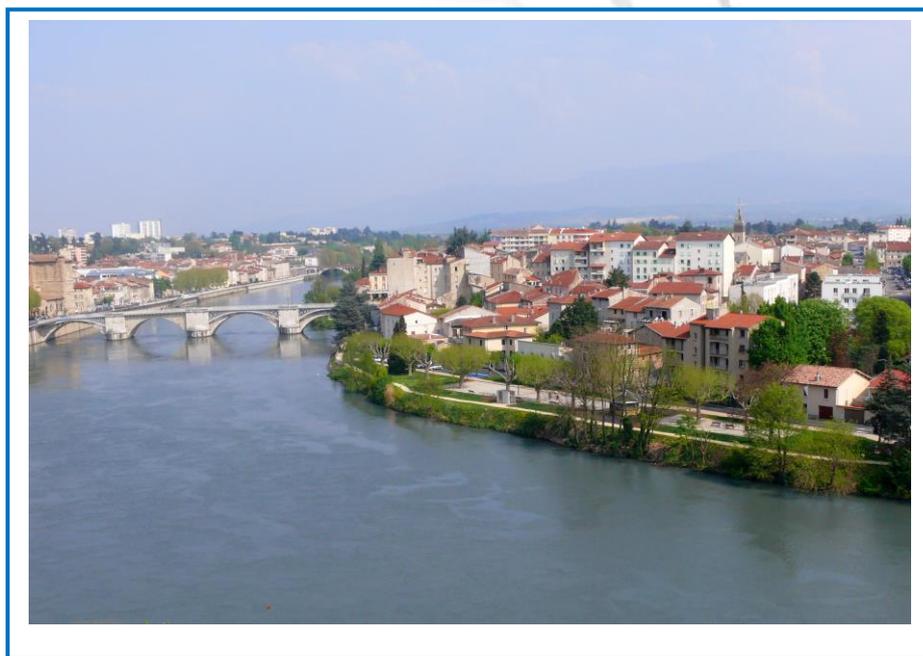
APVF : Quelles sont les réductions de dépenses les plus difficiles à réaliser ?

NN : Comme dans de nombreuses collectivités, nous avons dès 2008 été particulièrement attentifs aux dépenses de personnel. Là encore, il n'y a pas de méthode miracle : les emplois saisonniers ont été supprimés, les remplacements de poste ne sont plus automatiques et nous procédons davantage à l'externalisation. Et malgré une stagnation, voire même parfois une diminution de nos effectifs, les dépenses ne cessent de croître du fait des normes et des politiques nouvelles.

Il y a une prise de conscience générale de toutes les équipes pour que le maximum soit fait afin de réduire le coût de l'action publique locale. C'est un travail quotidien qui demande également un recentrage des politiques communales. Nous n'intervenons que dans le domaine de nos compétences et nous ne compensons jamais le désengagement financier de l'Etat ou des collectivités comme le département.

APVF : Parmi les politiques nouvelles, pensez-vous notamment aux rythmes scolaires ?

NN : Sans juger de la pertinence de la réforme en tant que telle car je pense que c'est une bonne réforme, il y a eu dès 2013 une réelle contradiction dans les politiques à mettre en œuvre. En effet, les collectivités locales sont pointées du doigt et l'Etat leur demande une grande rigueur budgétaire. Mais, au même moment, la mise en œuvre de cette réforme nationale génère des coûts nouveaux pour les communes et notamment des dépenses de personnels supplémentaires, alors même que l'on sait bien à quel point ces dépenses sont quasiment incompressibles.



APVF : Pensez-vous qu'il soit nécessaire de revenir sur cette réforme en 2017 ?

NN : Non, je ne le crois pas, car sur le fond c'est une bonne réforme. Je l'ai mise en place dès 2013 et les retours des parents d'élèves et des équipes enseignantes et éducatives sont positifs. Décider de laisser les maires libres de l'appliquer ou non est dangereux car à terme cela aboutira à un désengagement financier de l'Etat et créera de nouvelles tensions budgétaires pour les communes et également des incompréhensions et des tensions avec le monde éducatif et les parents d'élèves.

D'ailleurs de manière générale, il faut arrêter de détricoter les réformes au fil des alternances politiques. Il faut réellement faire confiance aux élus locaux, arrêter de dénigrer l'action locale et accuser les maires de gestion dispendieuse. Je ne connais aucun maire qui gère sa commune à la légère comme on veut bien souvent nous le faire croire.

APVF : Quelles sont vos attentes pour 2017 ?

NN : Arrêtons de critiquer les collectivités locales, leur gestion et notamment leurs dépenses de personnel. Tous les maires font d'importants efforts pour contenir leurs dépenses alors arrêtons de faire croire que les élus locaux embauchent à tour de bras. Et si les communes doivent assumer de nouvelles compétences alors l'Etat doit réellement leur donner les moyens financiers de le faire.

Je milite davantage pour une pause législative en matière de finances locales que pour de nouvelles réformes sur les dotations ou la fiscalité locale.

APVF : Vous ne souhaitez donc pas de réforme de la DGF ?

NN : En l'état actuel, le problème majeur, outre la baisse des dotations, porte sur les charges de centralité. Le seul critère de population n'est pas satisfaisant et tous ces débats ne font que souligner aussi les problèmes politiques que nous rencontrons dans nos intercommunalités. Alors avant d'entreprendre une nouvelle réforme technique, réfléchissons d'abord à l'avenir que nous souhaitons donner à nos communes et quel projet voulons-nous porter pour nos territoires ?

Pour ma part, je crois en l'avenir de la commune, à la force de la proximité et aux talents locaux.

Si vous souhaitez apporter votre témoignage, contactez-nous à l'adresse suivante :
ltartour@apvf.asso.fr